

À propos des violences "première classe"

(Article paru dans la Vie catholique du 17-19 novembre 2000)

Phrases-clés :

Les plus forts parviennent à transformer leur violence directe et inter-personnelle en violence structurelle, impersonnelle. Le truc, c'est de la faire passer dans les mœurs, de camoufler l'exploitation en la logeant dans les coutumes.

Nous voyons tous clairement la violence des squatters en colère. On critique toujours la violence du fleuve mais on oublie celle des berges, cette violence cachée, installée, qui est source de tant de violences visibles. Il est probable que dans un siècle, nos enfants ne verront plus le point de vue légal des propriétaires mais verront le droit des squatters à disposer d'un petit espace vital à eux.

Plus un homme dispose de pouvoir, de savoir et de richesse, plus il est capable d'habiller sa violence. Il peut s'offrir le luxe de lui donner des formes plus raffinées que le pillage, le vandalisme ou le terrorisme, qui sont les armes des pauvres. Le "méchant", dans les films, quand il en a les moyens, ne salit pas ses "propres" mains. Il confie à ses hommes de main l'exécution de sa violence trop criante. En fait, le plus souvent, les nantis (c'est-à-dire les puissants et/ou les intelligents et/ou les riches) peuvent éviter la violence directe car leurs armes ont pour noms classiques "domination politique", "exploitation économique", "oppression sociale et culturelle".

Tout l'art des hommes est de déguiser les injustices dont ils profitent. Depuis la nuit des temps, les plus forts parviennent à transformer leur violence directe et inter-personnelle en violence structurelle, impersonnelle. Le truc, c'est de la faire passer dans les mœurs, de camoufler l'exploitation en la logeant dans les coutumes sociales, culturelles, religieuses. C'est comme cela que les hommes s'y sont pris pour dominer les femmes, à travers toutes sortes de coutumes et de règles qui, une fois établies, peuvent se perpétuer de génération en génération. De même dans le système des castes, dont la violence échappe le plus souvent tant à ceux qui en profitent qu'à ceux qui sont exploités. Autre camouflage de la violence : je vois l'horreur de l'exclusion du système de castes des autres, sans voir facilement celle du système dans lequel je vis moi-même ; si je suis chrétien, par exemple, je pense spontanément aux castes hindoues et pas à celles de mon groupe social.

A l'échelle politique et économique, les mécanismes sont les mêmes : ceux qui en ont les moyens s'arrangent pour que leurs intérêts reçoivent des habits légaux, une caution légale, qu'ils se traduisent en règle normale, qu'ils passent inaperçus derrière des mesures présentées comme techniques et nécessaires.

Il est difficile de s'attaquer à une violence structurelle, pour bien des raisons. En voici trois. 1) Ceux qui profitent d'une violence installée depuis plusieurs générations et donc souvent institutionnalisée dans des lois nationales, en oublient le caractère violent et injuste ; ils la prennent même pour un droit acquis. Exemple : les familles qui héritent des

terres des colons esclavagistes, disposent aujourd'hui, en toute légalité, de leurs droits de propriété. Ainsi, en Afrique du Sud, 5 ans après la fin officielle du système d'apartheid, 85 % des terres sont aux mains des Afrikaners. Au Zimbabwe, il y a la violence des sans-terres qui s'en sont pris aux fermiers propriétaires mais il est plus difficile de circonscrire la violence structurelle de ceux-ci.

A Maurice, la semaine dernière, des squatters en colère ont lapidé des voitures et fait battre en retraite les huissiers et les policiers venus faire respecter un ordre d'expulsion de la Cour. Cette violence-là, inquiétante, condamnable et dangereuse pour le respect du *law and order*, nous la voyons tous clairement. Pourtant, faisait remarquer Bertold Brecht, on critique toujours la violence du fleuve mais on oublie celle des berges, cette violence cachée, installée, qui est source de tant de violences visibles. Il est probable que dans un siècle, nos enfants ne verront plus le point de vue légal des propriétaires mais verront le droit des squatters à disposer d'un petit espace vital à eux. Tout comme nous, aujourd'hui, nous commençons à voir dans les marrons pas seulement des "barbares sanguinaires mais des personnes qui ne recherchaient finalement que leur liberté volée" (article de la Vie Catholique du 1-3 déc. 2000, p. 18, à propos de l'ouvrage primé de Mgr Nagapen "Le marronnage à l'Isle de France-Ile Maurice").

2) La violence structurelle nous démobilise. Exemple : si nous sommes témoins de l'abus sexuel d'un homme sur un enfant, nous sommes directement interpellés et nous nous sentons responsables de réagir. Mais nous subissons la violence structurelle des réseaux de prostitution, tant le mal semble nous dépasser. Le rapport sur la prostitution infantile que la nouvelle ministre Navarre-Marie a ressorti du tiroir met bien le doigt sur les conséquences de notre passivité collective.

3) On ne sait pas comment et par où attaquer une violence structurelle. Nous pouvons personnellement aider un recalé du CPE. Mais comment attaquer la violence structurelle qui s'exerce à travers tout un système éducatif élitiste ?

Une violence structurelle est d'autant plus inattaquable qu'elle est impersonnelle : personne ne semble en être l'initiateur, personne n'en est directement responsable. C'est pour débusquer le piège de cette forme de violence que le Magistère recourt depuis 15 ans à l'expression "structure de péchés". Jean-Paul II répète dans toutes ses encycliques sociales qu'aussi solidement installée et répandue que soit une structure injuste, elle reste le produit d'une accumulation de péchés individuels, de responsabilités personnelles. Dire cela, ce n'est pas seulement -ajoute-t-il- faire un diagnostic qui identifie la cause du mal, c'est découvrir le chemin à suivre pour le surmonter. La réforme d'une structure de péchés est une affaire de structures à changer, certes, mais pas seulement. Elle se joue aussi au niveau de la conversion des cœurs.

Noël, ce n'est pas la condamnation des riches, de ceux qui profitent des violences structurelles (dont ils héritent pour une part de leurs parents), ni l'exaltation des pauvres, de ceux qui les subissent. Noël, c'est le Royaume de Dieu qui vient. Et il va toucher tous ceux qui se savent pécheurs et qui entendent Jean-Baptiste crier. "Tu es pécheur ? Alors, vois le Royaume qui vient et mets-toi, toi aussi, en route. Sois dans le coup, suis le mouvement. Entre dans la ronde de ce Royaume que Jésus vient inaugurer au milieu de nous". Joyeux Noël !

Étienne Chomé

Voici en prolongement le n° 16 de l'exhortation apostolique "Réconciliation et pénitence" de Jean-Paul II (2 décembre 1984): «Or, quand elle parle de situations de péché ou quand elle dénonce comme péchés sociaux certaines situations ou certains comportements collectifs de groupes sociaux plus ou moins étendus, ou même l'attitude de nations entières et de blocs de nations, l'Eglise sait et proclame que ces cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels. Il s'agit de péchés tout à fait personnels de la part de ceux qui suscitent ou favorisent l'iniquité, voire l'exploitent; de la part de ceux qui, bien que disposant du pouvoir de faire quelque chose pour éviter, éliminer ou au moins limiter certains maux sociaux, omettent de le faire par incurie, par peur et complaisance devant la loi du silence, par complicité masquée ou par indifférence; de la part de ceux qui cherchent refuge dans la prétendue impossibilité de changer le monde; et aussi de la part de ceux qui veulent s'épargner l'effort ou le sacrifice en prenant prétexte de motifs d'ordre supérieur. Les vraies responsabilités sont donc celles des personnes. Une situation -et de même une institution, une structure, une société- n'est pas, par elle-même, sujet d'actes moraux ; c'est pourquoi elle ne peut être, par elle-même, bonne ou mauvaise.

A l'origine de toute situation de péché, se trouvent toujours des hommes pécheurs. C'est si vrai que, si une telle situation peut être modifiée dans ses aspects structurels et institutionnels par la force de la loi ou, comme il arrive malheureusement trop souvent, par la loi de la force, en réalité le changement se révèle incomplet, peu durable et, en définitive, vain et inefficace -pour ne pas dire qu'il produit un effet contraire- si les personnes directement ou indirectement responsables d'une situation ne se convertissent pas ».